



N° 1

Bulletin Municipal

Édité le 27/02/2025

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.
ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.

<http://www.nddillamotte.fr>

☎ 02.96.25.89.68	Bibliothèque
Mardi	16h45/17h45
Mercredi	15 h 30/18 h
Vendredi	16h45/17h45
Samedi	10 h / 12 h

Médecin de garde : composer le 15

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Du lundi au vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Le samedi : 9h/12h30.

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.28.06.33.

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.96.66.09.06.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.56.98.17.

Du lundi au vendredi : 13h15/15h45.

Transport à la demande : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Bretagne Centre : ☎ 02.96.66.09.09

www.loudeac-communaute.bzh

Presse locale, Les correspondants :

Ouest France : M^{me} Evelyn DE CELLES

Tél : 06.86.72.15.23 / eve.de.saintluc@orange.fr

Le Télégramme : Dominique CRASE

Tél : 06.67.76.41.69 / dcrase22@gmail.com

loudeac@letelegramme.fr

Le Courrier Indépendant : M. Kevin MAGI

Tél : 06.24.11.94.21 / kmagisb@gmail.com

Mairie

☎ 02.96.25.40.03.

Courriel : contact@mairielamotte.fr

Site : www.lamotte22.com

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h-12h/13h30/17h et samedi 8h/12h.

Numéro d'astreinte des élus, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie et en situation d'urgence. ☎ 07.57.47.30.31.

Maire : Henri Flageul

Adjoints : Stéphane Foucault - Jocelyne Le Tinnier

Robert Moisan - Christelle Urvoix - Michel Harnois

Sur rendez-vous

☎ 02.96.25.40.03

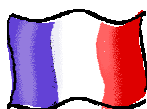
INFORMATIONS MUNICIPALES

DATES À RETENIR

1^{er} et 2/03 : Théâtre - Lever de Rideau.

15/03 : Repas - ADPEEP.

FNACA : La commémoration du Cessez le feu en Algérie aura lieu le **dimanche 23 mars 2025**.



À 10 h 45, rassemblement devant la mairie.

À 11 h, cérémonie au monument aux morts et remise de décoration.

Les anciens combattants et la municipalité invitent les enfants des écoles et la population à participer à cette journée du souvenir.

Vin d'honneur offert par la municipalité.

Piégeage précoce des fondatrices de frelons asiatiques

À la suite du succès du piégeage en 2024, afin de venir en aide aux apiculteurs, la campagne de piégeage va bientôt débuter.

Cette année, il n'y aura pas de distribution de pièges mais vous pouvez en fabriquer. Pensez à venir vous inscrire en mairie afin de recenser le nombre de piègeur.

Formation à la lutte contre les taupes

Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FDGDON des Côtes-d'Armor (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose des sessions collectives de formation aux techniques de piégeage d'une demi-journée (samedi matin).

L'objectif de la formation est d'acquérir la connaissance et la pratique pour pouvoir limiter la population de taupes chez soi d'une manière autonome et efficace.

Ouverte à tous, gratuite dans le cadre de l'adhésion de Loudéac Communauté Bretagne Centre à la convention Multi-services de la FDGDON 22.

Inscription par mail : fgdon22@innoval.com ; Par téléphone : 02.96.01.37.90 ou à la Mairie.

VIE ASSOCIATIVE

THÉÂTRE LA MOTTE



Théâtre

La troupe LEVER DE RIDEAU de LA MOTTE a le plaisir d'accueillir la troupe de l'ACET de QUESSOY
le samedi 1^{er} mars à 20 h 30
et le dimanche 2 mars à 14 h 30
à la salle ATHENA.

En ce début d'année la troupe de L'ACET a pris de bonnes résolutions et a décidé de faire " Une longue marche".
C'est une pièce jouée avec 11 acteurs et actrices de Jérôme VUITTENEZ.
Une bonne séance de sport très très divertissante ; rires et fous rires assurés.

Entrée : 7 €, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.
Réservation possible au : 0679325077

Concours de belote en interne, suivi d'un casse-croûte en soirée, organisé par le club de l'amitié
le jeudi 13 mars à la salle Athéna.

Engagement 5 € par personne.

Inscription le jeudi à la salle du terrain des sports ou au 02.96.25.43.17 (Heures Repas).

La Traditionnelle Potée de L'École Publique Joseph Hudo

L'École Publique Joseph Hudo organise sa traditionnelle Potée le **samedi 15 mars**.

Sur place ou à emporter (prévoir vos contenants), **à partir de 18 h 30**.

Vous trouverez les cartes en vente auprès des familles et parents d'élèves ainsi que dans les commerces de La Motte.

Contact : 06.59.36.13.18 ou adpe.lamotte22@gmail.com

INFORMATIONS DIVERSES

Collecte de journaux : Afin de financer les projets de l'Ecole Publique Joseph Hudo de La Motte, nous collectons vos journaux le **samedi 1^{er} mars de 10 h à 12 h** sur le parking de la salle des fêtes à La Motte.

Questionnaire jeunesse : Tu as entre 11 et 30 ans, n'hésite pas à remplir le questionnaire.
Ça ne prend que 5 min !

Ton avis nous intéresse ! Tes idées sont importantes pour nous permettre de mieux connaître les besoins des jeunes, alors rien de plus simple, scanne le QR code ou clique sur le lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScZdp3j_r2cKSid6NOLZ5PyfuuMD-pkaECT2aUbHmldtrqy6Q/viewform?usp=header

Merci de ta participation.



Assurance santé AXA pour la commune de La Motte

Également appelée mutuelle communale, la Mutuelle de village permet le regroupement de tous les habitants d'une même localité souhaitant accéder à une complémentaire santé afin de négocier un tarif de groupe auprès d'un assureur.

Jusqu'à - **20%** sur vos contrats santé (voir conditions auprès de votre conseiller)

Les avantages de l'offre « assurance Santé pour votre commune » :

- 1 Une complémentaire santé modulable selon vos besoins.
- 2 Un tarif avantageux négocié pour les habitants de votre commune.
- 3 Une offre simple et accessible à tous, sans questionnaire médical.
- 4 Un accès à des services innovants : chat prévention médical et social, second avis médical ...
- 5 Un accompagnement quotidien proche de chez vous.

Pour toute demande d'information ou de devis, contactez votre conseiller : Nicolas Ruello ☎ 06.82.76.31.65 @ nicolas.ruello@axa.fr

REMERCIEMENTS

☞ Une pensée, une présence, un mot réconfortant, un envoi de carte, de fleurs, de dons, témoignés lors du décès de **Michel** ont adouci la peine de notre famille. Sensibles à votre délicatesse, nous vous exprimons nos sincères remerciements et notre profonde reconnaissance. Solange et Kerrian PRIOUX, Aziliz et toute la famille.

☞ André et Jocelyne LE TINNIER, Anne-Cécile et Frédéric, Jérémy et toute la famille,
Profondément touchés par les marques de sympathie et de tendresse que vous nous avez prodiguées lors de la disparition brutale de **Fabien** vous remercie du fond du cœur d'avoir pris part à notre peine et profond chagrin.